

## ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS PEUVENT ETRE DEPOSES

### PIECES A FOURNIR

- Copie d'un justificatif d'identité en cours de validité
- Copie d'un justificatif de domicile en Nouvelle-Calédonie
- Copie du permis de conduire original recto/verso
- Si le permis de conduire original n'est pas rédigé en langue française, la traduction officielle en français de ce dernier, faite par un traducteur agréé
- L'avis médical présentant un avis favorable délivré par un médecin agréé
- Copie du titre de séjour pour les ressortissants étrangers

**ATTENTION : Les pièces justificatives d'identité et de domicile doivent être fournies pour chaque demande.**

#### I - Pièces justificatives d'identité du demandeur

- Carte national d'identité,
- Passeport,
- Récépissé de demande de carte national d'identité délivré par la Mairie.

#### II - Justificatif de domicile

##### A- Pour le demandeur disposant d'une adresse personnelle, au moyen de l'un des documents suivants :

- Un certificat d'imposition ou de non-imposition,
- Une quittance de loyer non manuscrite de moins de 6 mois,
- Facture d'électricité, d'eau, d'ordures ménagères ou de téléphone, datant de moins de 6 mois.

##### B -Pour le demandeur hébergé par la production des 3 documents suivants :

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signés de l'hébergé et de l'hébergeant certifiant l'hébergement,
- Copie d'un justificatif d'identité de l'hébergeant parmi les documents énumérés en I,
- Copie justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents énumérés au II-A.

#### Remarques :

- Les renseignements portés sur les formulaires doivent correspondre à ceux portés sur les pièces justificatives fournies. **Dans tous les cas, les indications portées sur les pièces justificatives font foi.**
- Si vous souhaitez recevoir votre titre par courrier, vous êtes tenu de déposer en personne votre demande au guichet en y joignant **OBLIGATOIREMENT** une enveloppe affranchie libellée votre nom, prénom(s) et adresse. **Attention, la DITTT ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement postal.**

DITTT Koné – Antenne des services du Gouvernement - 636 rte de la Née – BP 671 98860 Koné

Tel : 47.70.70 – Fax : 47.70.71- Mail : [antenne-nord.sg@gouv.nc](mailto:antenne-nord.sg@gouv.nc)

DITTT Bourail – Villa 156 – Lot 57-1 – VU 27 – lotissement Belle-vue

Tél/fax : 44.18.51 - Mail : [permis.bourail@gouv.nc](mailto:permis.bourail@gouv.nc)